

Subsides

même à \$2 l'heure cela me prenait 250 heures de travail pour être capable de lui payer 4 heures de son travail à lui, et comme on avait le même nombre d'heures tous les jours, tous les deux, par jour et par année, je lui ai dit: Il va falloir que je vive très vieux pour être capable de te payer, et si les autres professions auxquelles j'ai affaire me chargent le même tarif, je ne vivrai jamais assez vieux pour être capable de vous payer.

Alors il a compris ceci: que le travail de l'agriculteur est aussi important que celui de n'importe quelle autre personne, dans quelque profession que ce soit, parce que je lui avais dit ceci: Ton travail est essentiel parce que tu répare les corps, tu essaies de les remettre en bonne condition, mais moi, de mon côté, je pense que mon travail est également important parce que tous les jours les corps que tu soignes, avant qu'ils soient malades, moi, je me dois de les nourrir.

Alors, monsieur le président, je pense qu'il est bon aujourd'hui que l'on s'arrête un moment sur le rôle que remplit dans la société l'agriculteur. L'agriculture, monsieur le président, a des droits, et je reconnais très volontiers que, depuis quelques années, nous avons fait des pas de géant. Je me rappelle, monsieur le président, que, durant les années de misère, durant les années de crise de 1930 à 1940, de nombreux agriculteurs avaient contracté des engagements durant les années d'après-guerre de 1914-1918, alors que nous avons connu une période d'inflation, alors que des gens achetaient des terres à des prix très élevés et que les produits de la ferme se vendaient à de très bons prix.

Il y a eu par la suite la chute des prix, les obligations sont demeurées les mêmes, mais les agriculteurs qui s'étaient engagés à ce moment-là avaient contracté des dettes, n'étaient pas en mesure de les acquitter, et c'est là que nous avons vu sous le régime conservateur le premier ministre conservateur, M. Bennett, proposer entre 1930-1935 une loi qui a été adoptée ici en ce Parlement, une loi connue sous le nom de Concordat, une loi qui obligeait les créanciers à accepter des réductions de dettes, des accords avec leurs débiteurs, afin de permettre à ces agriculteurs de conserver leurs fermes pour qu'ils puissent au cours des années continuer les opérations agricoles et parvenir à payer leurs dettes.

● (1652)

Monsieur le président, j'ai été obligé, au cours de ces années—et je n'ai pas honte de le dire—de me diriger, avec tous les autres qui étaient dans la même situation, dans ce qu'on a appelé le mouvement du retour à la terre. On se débarrassait des chômeurs dans les villes en les envoyant dans des paroisses dites de colonisation. On les expatriait et, ensuite, on les laissait dans leur misère. Aujourd'hui, nous voyons de nombreuses paroisses qui ont été édifiées à force de sacrifices et de misères durant ces années. Les frontières se fermaient, les clochers étaient abandonnés, les maisons abandonnées. Pour ma part, j'étais un des chanceux. J'ai été colon, et de cela je n'en ai pas honte, parce que le Canada a été justement bâti dans ces premières années, dans ces premières paroisses, dans ces premières villes, par les personnes qu'on désignait du nom de «colons». Ce mot veut dire coloniser, cela veut dire défricher, cela veut dire abattre la forêt. Cela veut dire bâtir des fermes afin d'agrandir notre patrimoine national.

Aujourd'hui, monsieur le président, je remercie la Providence de me donner l'avantage d'avoir cette tribune à ma disposition afin d'expliquer la colonisation dans le domaine de

ceux qui ne comprennent rien en ce qui a trait au travailleur agricole, dans le secteur de ceux qui sont les véritables bâtisseurs de notre pays. Il est temps, monsieur le président, que nous fassions de la colonisation dans l'esprit et dans l'intelligence de ceux qui ont le contrôle de la finance dans notre pays, qui ne pensent qu'aux profits, qu'en fonction de l'accumulation des richesses, et qui oublient qu'il existe une population qui mérite d'être rémunérée et qui mérite également de vivre. Monsieur le président, je pense que la motion d'aujourd'hui a sa raison d'être. J'écoutais tout à l'heure avec beaucoup d'attention le ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Je n'ai pas eu l'avantage d'entendre tout son discours, car j'étais retenu à l'extérieur de la Chambre dans un important comité. J'ai dû m'excuser pour venir prendre part à ce débat.

Monsieur le président, je voudrais en toute honnêteté apporter ma contribution et seconder les efforts de tous ces parlementaires, de quelque côté de la Chambre qu'ils soient, et qui veulent réellement assurer la survie de notre agriculture.

Monsieur le président, je reconnais que depuis quelques années dans le domaine de l'industrie laitière nous avons fait des pas de géants. Mais, par contre, aujourd'hui même, je recevais des représentations de producteurs laitiers qui n'ont pas eu l'avantage depuis quelques mois de livrer leur production et de recevoir un paiement en retour. C'est malheureux, monsieur le président.

Imaginons, par exemple, que des fonctionnaires de ce Parlement, car nous en avons des milliers, qui seraient dans l'obligation, à un moment donné, de travailler sans recevoir une paye tous les 15 jours. Aujourd'hui, c'est mercredi, et vous auriez dû voir l'affluence des fonctionnaires à la porte des banques pour aller encaisser leur chèque de paye, qu'ils ont bien gagné, je l'espère. Par contre, vous auriez vu cette affluence devant le bureau du Conseil du Trésor pour aller revendiquer leur paye si l'on avait refusé de la leur livrer aujourd'hui. Mais c'est le même sentiment qui anime les producteurs agricoles, qui anime les producteurs laitiers. Ces gens-là doivent capitaliser et capitaliser beaucoup.

Monsieur le président, c'est ennuyeux de citer des chiffres, mais je pense que de temps en temps cela est nécessaire. Alors, en 1975, sur la moyenne des fermes, l'investissement, le capital est de \$135,000, ça commence à être de l'argent, et pour être en mesure de continuer à opérer dans le domaine agricole, surtout dans le domaine laitier, il faut investir davantage. Je vais donner des chiffres, je pense que c'est nécessaire qu'on revienne là-dessus un petit peu pour voir dans quelle voie on s'achemine. En 1850, on va dire que c'est de l'histoire, on se fiche de ça, on ne s'en fiche pas tant que ça de l'histoire, le premier ministre de notre pays, cette semaine, était dans l'Ouest canadien, il en citait des pages de notre histoire, et je pense qu'il avait raison, c'est malheureux que nos jeunes ne connaissent pas suffisamment l'histoire, les origines de notre pays.

Hier, nous recevions à Ottawa des étudiants de toutes les provinces du Canada. J'ai eu l'occasion comme beaucoup d'autres, comme le député de Rivière-du-Loup-Témiscouata (M. Gendron) par exemple, de rencontrer ces jeunes de Rivière-du-Loup, de rencontrer ces jeunes qui étaient très intéressés à voir cette institution, à voir de quelle façon nous délibérons, parce qu'ils sont venus dans les tribunes, ils étaient tous surpris de voir que francophones et anglophones parlementaires peu-